

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01684 Numéro SIREN : 805 153 848 Nom ou dénomination : A2PM Conseil
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2021 sous le numéro de dépôt 1405



CABINET BENCIVENGO & ASSOCIÉS
Expertise Comptable



☎ 04 90 89 77 27

2, route de Montfavet - AVIGNON

Certifié conforme à l'original.
[Signature]

2019-2020

Société A2PM CONSEIL

5 A BOULEVARD HENRI DUNANT

84000 AVIGNON

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 294	1 106	188	296	108	36.49
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	14 894	11 493	3 401	5 928	2 527	42.62
	Autres immobilisations corporelles	19 100	19 100		3 234	3 234	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	35 289	31 700	3 589	9 457	5 868	62.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 961		2 961	7 142	4 181	58.54
	Autres créances	1 015		1 015	1 342	327	24.38
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	15 965		15 965	10 856	5 110	47.07
	Charges constatées d'avance (3)	1 399		1 399	718	681	94.85
	Total III	21 340		21 340	20 057	1 282	6.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		56 628	31 700	24 929	29 515	4 586	15.54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	8 454	8 599	17 053	198.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 704	17 053	13 349	78.28
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	14 358	10 654	3 704	34.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		4 501	4 501	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 208	4 969	2 761	55.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 816	2 065	751	36.39
	Dettes fiscales et sociales	5 547	7 326	1 779	24.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	10 571	18 860	8 290	43.95
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	24 929	29 515	4 586	15.54

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 571 18 860

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	188	296	108	36.49
20510000 LOGICIELS	1 294	1 294		
28051000 AMORT. LOGICIELS	1 106	998	108	10.82
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	3 401	5 928	2 527	42.62
21500000 MATERIEL	14 894	14 894		
28150000 AMORT MATERIEL	11 493	8 967	2 527	28.18
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 234	3 234	100.00
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	17 821	17 821		
21830000 MAT.BUREAU ET MAT.INFORMATIQUE	567	567		
21840000 MOBILIER	712	712		
28182000 AMORT MAT. DE TRANSPORT	17 821	14 689	3 132	21.32
28183000 AMORT DES AMT DE BUREAU ET INF	567	567		
28184000 AMORT. MOBILIER	712	611	101	16.61
Total II	3 589	9 457	5 868	62.05
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 961	7 142	4 181	58.54
41000000 CLIENTS	2 961	7 142	4 181	58.54
AUTRES CREANCES	1 015	1 342	327	24.38
40000000 FOURNISSEURS		971	971	100.00
44566100 TVA/ABS	1 015	370	644	173.88
DISPONIBILITES	15 965	10 856	5 110	47.07
51200000 SOCIETE GENERALE	15 965	10 856	5 110	47.07
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 399	718	681	94.85
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 399	718	681	94.85
Total III	21 340	20 057	1 282	6.39
TOTAL GENERAL	24 929	29 515	4 586	15.54

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAL	2 000	2 000		
10100000 CAPITAL	2 000	2 000		
RESERVE LEGALE	200	200		
10610000 RESERVE LEGALE	200	200		
REPORT A NOUVEAU	8 454	8 599	17 053	198.32
11000000 REPORT A NOUVEAU	8 454		8 454	
11900000 REPORT A NOUVEAU		8 599	8 599	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 704	17 053	13 349	78.28
Total I	14 358	10 654	3 704	34.76
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		4 501	4 501	100.00
16410000 EMPRUNT SG 214344006102		2 883	2 883	100.00
16420000 PRET PCE BPI FRANCE		1 617	1 617	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 208	4 969	2 761	55.56
43500000 ASSOCIE MICALEFF J-P	592	3 353	2 761	82.34
45501000 COMPTE COURANT / APPORT GRAIN	1 616	1 616		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 816	2 065	751	36.39
40000000 FOURNISSEURS	2 816	2 065	751	36.39
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 547	7 326	1 779	24.29
43100000 URSSAF	891	891		
43720000 RETRAITE	570	791	221	27.98
43740000 GENERALI MUTUELLE	466	523	57	10.92
44200000 PAS	22		22	
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	680	1 562	882	56.47
44550000 TVA A DECAISSER	2 527	2 509	18	0.72
44571000 TVA COLLECTEE	391	1 050	659	62.74
Total IV	10 571	18 860	8 290	43.95
TOTAL GENERAL	24 929	29 515	4 586	15.54

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	67 946	77 459	9 513	12.28
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	67 946	77 459	9 513	12.28
Chiffre d'affaires NET	67 946	77 459	9 513	12.28
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		673	673	100.00
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES		673	673	100.00
AUTRES PRODUITS	0	15	15	99.93
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0	15	15	99.93
Total des Produits d'exploitation	67 946	78 147	10 202	13.05
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	845	821	25	3.00
60220000 VETEMENT DE TRAVAIL	62		62	
60223000 PETIT EQUIPEMENT	100	529	429	81.06
60225000 FOURNITURES DE BUREAU	683	292	392	134.13
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	23 287	23 452	164	0.70
60400000 SOUS TRAITANCE EXPERTISE	3 687	3 749	62	1.66
60660000 CARBURANT	1 371	1 236	135	10.92
61221000 CREDIT-BAIL PHOTOCOPIEUR	2 988	3 505	517	14.74
61310000 LOYER ET CHARGES	3 480	3 840	360	9.38
61551000 ENTRETIEN REP EQUIPEMENT		51	51	100.00
61555000 ENTRETIEN REPARATION MAT DE TR	513	563	50	8.84
61560000 MAINTENANCE		79	79	100.00
61600000 ASSURANCES	2 519	3 686	1 166	31.64
61610000 ASSURANCE VEHICULE	1 125		1 125	
61620000 ASSURANCE PORTABLE	238		238	
61660000 ASSURANCE S/ EMPRUNT	4		4	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	93	93		
61850000 COLLOQUES SEMINAIRES CONF	900	130	770	592.31
62260000 HONORAIRES	2 200	2 200		
62270000 FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	83	97	14	14.72
62300000 PUBLICITE/PUBLICATIONS/REL.PUB	1 171	702	469	66.78
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	411	442	31	7.07
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS	678	409	269	65.77
62510000 RECEPTIONS	627	1 053	426	40.48
62600000 TELEPHONES ET TIMBRES	485	533	48	9.09
62610000 FRAIS POSTAUX	107	513	406	79.18
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSI.	608	571	37	6.53
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 492	1 101	391	35.47
63511000 COTISAT° FONC. DES ENTREPRISES	833	823	10	1.22
63512000 TAXE APPRENTISSAGE	153	138	15	10.87
63513000 FORMATION PROFESSIONNELLE	506	140	366	260.88
SALAIRES ET TRAITEMENTS	22 586	22 559	27	0.12
64100000 SALAIRES	22 586	22 559	27	0.12
CHARGES SOCIALES	9 278	9 857	580	5.88
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	6 797	6 794	3	0.05
64530000 COTIS AUX CAISSES DE RETRAITE	1 366	1 919	553	28.84
64550000 MUTUELLE	1 016	707	309	43.66
64560000 PREVOYANCE	0	338	338	100.01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	99	99		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 868	6 466	597	9.24
68111000	108	27	81	300.00
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 760	6 439	678	10.53
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 CHARGES DIV. DE GESTION COURAN	0		0	
Total des Charges d'exploitation	63 357	64 255	899	1.40
Résultat d'exploitation	4 589	13 892	9 303	66.96
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	53	163	109	67.09
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	53	163	109	67.09
Total des Charges financières	53	163	109	67.09
Résultat financier	53	163	109	67.09
Résultat courant avant impôts	4 536	13 730	9 194	66.96
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		5 000	5 000	100.00
77520000 PRODUITS CESSIONS IMMO CORPO		5 000	5 000	100.00
Total des Produits exceptionnels		5 000	5 000	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	152	114	38	32.98
67120000 PENALITES	152	114	38	32.98
Total des Charges exceptionnelles	152	114	38	32.98
Résultat exceptionnel	152	4 886	5 038	103.11
IMPOTS SUR LES BENEFICES	680	1 562	882	56.47
69500000	680	1 562	882	56.47
Total des produits	67 946	83 147	15 202	18.28
Total des charges	64 242	66 094	1 852	2.80
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	3 704	17 053	13 349	78.28



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A2PM CONSEIL		5 A BOULEVARD HENRI DUNANT 84000 AVIGNON	
SIRET	8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	4 536	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Bencivengo et Associés Avignon 2 Route de Montfavet 1er étage 84000 AVIGNON Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25/02/2020 Lieu: AVIGNON
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature OMICALEFF CACCHIA Jean-Philippe



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F							
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société				
• SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. Rembour-sements. 5 6	
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise Société A2PM CONSEILNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 5 A BOULEVARD HENRI DUNANT 84000 AVIGNONNuméro SIRET * 8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 9Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 8

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	1 294	016	1 106	188	296
Immobilisations corporelles *		028	33 994	030	30 593	3 401	9 161
Immobilisations financières * (1)		040		042			
Total I (5)		044	35 289	048	31 700	3 589	9 457
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	2 961	070	2 961	7 142	
	Autres * (3)	072	1 015	074	1 015	1 342	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	15 965	086	15 965	10 856	
Charges constatées d'avance *		092	1 399	094	1 399	718	
Total II		096	21 340	098	21 340	20 057	
Total général (I+II)		110	56 628	112	31 700	24 929	29 515

PASSIF

Exercice N
NET
1Exercice N-1
NET
2

Capital social ou individuel *		120	2 000	2 000
Ecart de réévaluation		124		
Réserve légale		126	200	200
Réserves réglementées *		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)		132		
Report à nouveau		134	8 454	(8 599)
Résultat de l'exercice		136	3 704	17 053
Provisions réglementées		140		
Total I		142	14 358	10 654
Provisions pour risques et charges		154		
Total II		154		
Emprunts et dettes assimilées		156		4 501
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	2 816	2 065
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 2 208)		172	7 755	12 295
Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	10 571	18 860
Total général (I + II + III)		180	24 929	29 515

REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Réintégrations diverses (pénalités)		152
Total des réintégrations diverses	330	152

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEILNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410	1 294	412		414		416	1 294		1 294	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	14 894	442		444		446	14 894		14 894	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460	17 821	462		464		466	17 821		17 821	
	Autres immobilisations corporelles	470	1 279	472		474		476	1 279		1 279	
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490	35 289	492		494		496	35 289		35 289	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	998	502	108	504		506	1 106			
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 967	532	2 527	534		536	11 493			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550	14 689	552	3 132	554		556	17 821			
Autres immobilisations corporelles		560	1 178	562	101	564		566	1 279			
TOTAL		570	25 831	572	5 868	574		576	31 700			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques matériel et outillage	730	735
Inst. générales agenc. am. divers	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 13 589
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 2 325
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A2PM CONSEIL

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01012019

et clos le : 31122019

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL I	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au	160
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 0 5 1 5 3 8 4 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A2PM CONSEIL

ADRESSE (voie) 5 A BOULEVARD HENRI DUNANT

CODE POSTAL 84000

VILLE

AVIGNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

OU-ADRATUS Informatique

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 398.90
01/01/2019 OD CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		717.92	
01/01/2019 SAN S.A.N.	717.92		
31/12/2019 OD AXA	35.68		
31/12/2019 OD ALLIANZ/MONCONSEIL/MENOZZI	158.27		
31/12/2019 OD MON CONSEIL PROT JUR	172.16		
31/12/2019 OD ALLIANZ/RC PRO 1SEM 2020	1 032.79		
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES			152.00
18/01/2019 AC CONTRAVENTION	135.00		
11/03/2019 AC CONTRAVENTION	17.00		

**SASU « A2PM »
5a boulevard Henri Dunant
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 805 153 848**

23 JAN 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt, le 29 juin à 14 heures,

L'associé unique de la société, « A2PM » Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 €, dont le siège est, 5 a boulevard Henri Dunant - 84000 AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce sous le n° AVIGNON 805 153 848, s'est réunis au dit siège sur convocation.

L'assemblée est présidée par M. MICALLEF Jean-Philippe, président,

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les A.R. des lettres de convocation ;
- Le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé ;
- Le compte d'exploitation générale, le compte de pertes et profits, le bilan et l'inventaire ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice 2019 ;
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion ;
- Affectation des résultats.

Puis il donne lecture des rapports de la gérance et ouvre les débats.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du président et examiné les comptes de l'exercice 2019, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution



Les résultats nets de l'exercice 2019 reçoivent l'affectation suivante :

Le bénéfice distribuable de l'exercice de 3.704 € est entièrement reporté à nouveau. Le solde du compte « Report à nouveau » sera de 12.158 € après répartition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

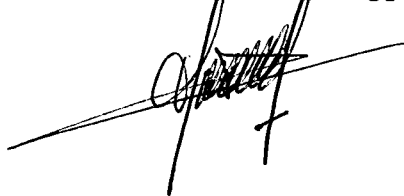
Le président a perçu une rémunération de 16.808 € pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

M. MICALLEF Jean-Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Micallef', written over a horizontal line.